



Au début de l'année 2007, vous avez pu prendre connaissance du lancement des études du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune par le biais d'une petite plaquette de présentation envoyée à chaque foyer.

L'élaboration du PLU se poursuit avec l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), découlant des atouts et contraintes d'aménagement mis en évidence dans le diagnostic.

Ce petit document présente l'état d'avancement de ces études et notamment une synthèse du diagnostic territorial et du PADD.

## I- LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

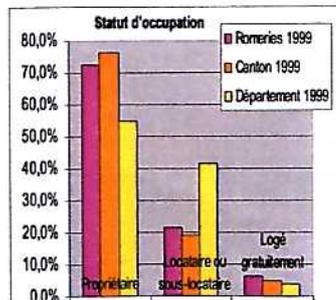
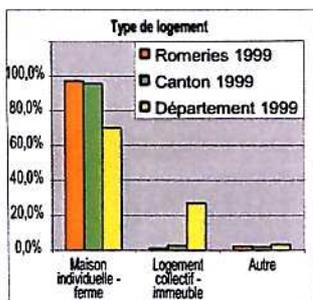
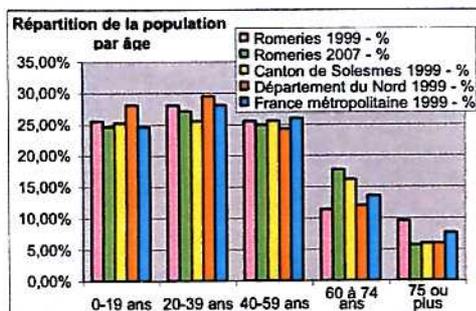
### ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE

- 957 habitants vers 1800, 484 habitants au début des années 1960, 350 en 1999 et 424 aujourd'hui.

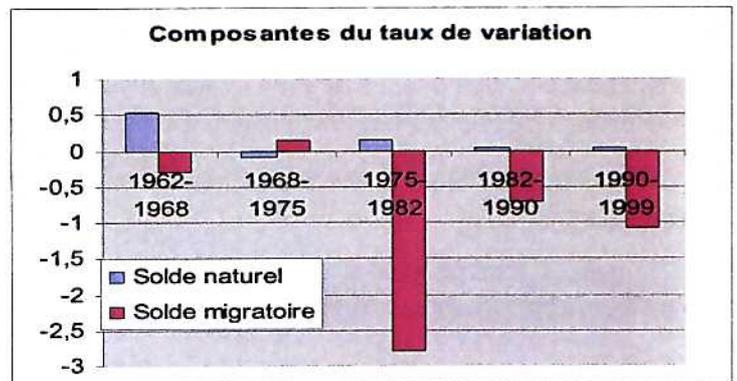
Années	Habitants	Variation de pop.	Taux de variation annuel
1800	957		
1962	484	473	-0,42%
1968	490	6	0,21%
1975	492	2	0,06%
1982	407	-85	-2,67%
1990	385	-22	-0,69%
1999	350	-35	-1,05%
2004	405	55	2,96%
2007	424	19	1,54%

- En 1999, la population communale est relativement âgée

En 1999, on observe une sur-représentation des 60-74 ans (17,7% de la population contre 12% dans le département) et une sous-représentation des moins de 20 ans (24,6% contre 28,1% dans le département). Entre 1999 et 2004, l'arrivée de populations plus jeunes tend à enrayer le vieillissement de la population communale, mais entre 2004 et 2007, on observe un retour à la situation de 1999.



- Une chute de population principalement due au solde migratoire négatif sur toute la période 1975-1999.



- Activités et équipements

- Un taux de chômage assez élevé (14%, soit 24 chômeurs), supérieur à celui du département (13,1%), ou du Cambrésis (12,1%) en 2004.
- 61 emplois sur la commune en 1999 (INSEE), dont près de la moitié dans le secteur de l'agriculture. Le nombre d'emplois a diminué depuis 1999.
- Les commerces de proximité sont quasi-inexistants mais les commerces ambulants sont nombreux et desservent bien la commune.
- Présence de quelques équipements sur la commune (mairie, salle des fêtes, centre socio-culturel...) complétés par ceux de Solesmes. L'école élémentaire la plus proche se situe à Vertain.

- Un parc immobilier dominé par les logements individuels occupés par leurs propriétaires : 76,8% de propriétaires en 2004. Un parc locatif représentant 20,5 % des résidences principales (soit 21 logements).

- En 2004, on recense 156 logements sur la commune, dont 151 résidences principales, 1 résidence secondaire et 4 logements vacants. Depuis 1999, le taux de logements inoccupés a fortement chuté ce qui est le reflet d'une certaine pression immobilière.

- Le rythme de construction a été très faible entre 1968 et 2004, mais a repris depuis 2004 (6 nouveaux logements) notamment dans le hameau de Vertigneul.

- Le nombre de personnes par ménage est passé de 3,1 en 1968 à 2,7 en 2004. Ce chiffre est supérieur à la moyenne nationale (2,4).

## DIAGNOSTIC TERRITORIAL : ETAT INITIAL DU SITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Morphologie urbaine et patrimoine

- Dans les zones d'habitat ancien, le bâti (en brique et toit en ardoise ou en tuile) est constitué de maisons à l'alignement et également de grands corps de ferme. Le bâti récent se distingue parfois du bâti traditionnel par les matériaux employés et surtout par une implantation en retrait par rapport à la voie.
- La commune possède un certain nombre d'éléments bâtis remarquables (corps de ferme anciens, église, château...) qui lui confère un cadre de vie agréable.



### Les composantes physiques, naturelles et paysagères du site

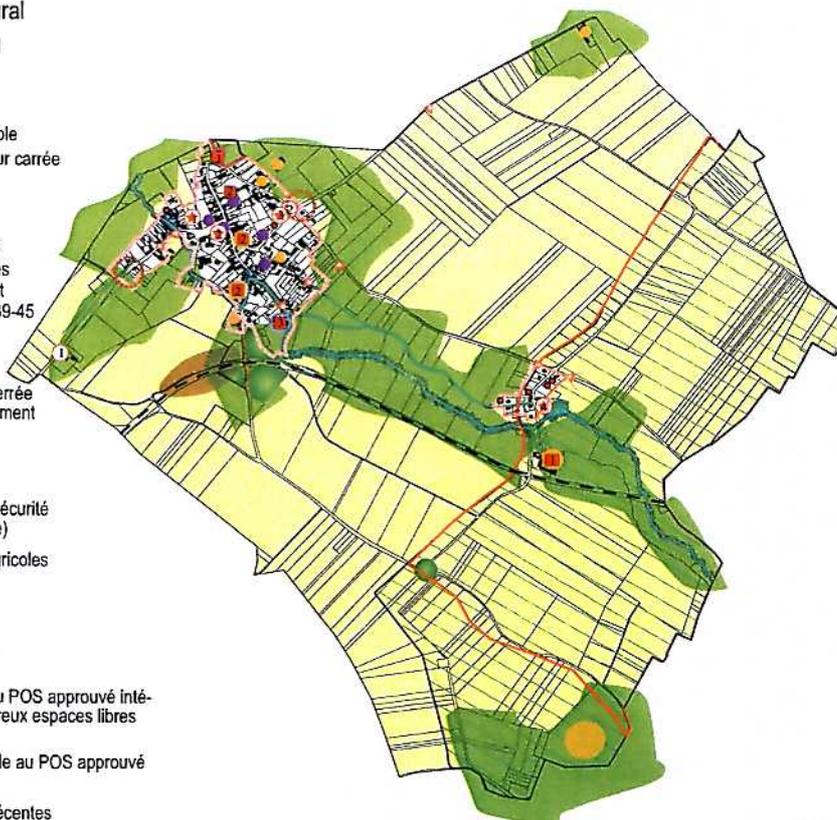
- Le territoire communal présente un relief assez peu marqué. Le village se situe dans la vallée du ruisseau des Harpies qui se jette dans l'Ecaillon.
- Romeries donne l'image d'un village verdoyant auréolé de nombreux vergers.
- Le contraste s'affirme entre le plateau cultivé ouvert à de larges panoramas et le fond de la vallée des Harpies dont la concentration de végétation accorde une ambiance plus intimiste.
- La commune se situe dans un site très intéressant d'un point de vue écologique, faunistique et floristique (voir carte ci-dessous).
- Des risques d'inondations et des risques de mouvements de terrain dus au retrait-gonflement des argiles (un Plan de Prévention Multirisques Inondation-Mouvement de Terrain a été prescrit en 2001).

### Enjeux urbains, environnementaux et paysagers

#### Enjeux urbains et paysagers

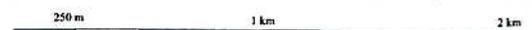
##### Patrimoine architectural

- Petit patrimoine culturel
  1. Chapelle
  2. Calvaire
- Architecture remarquable
  1. Corps de ferme à cour carrée
  2. Grange
  3. Ancienne chaiserie
- ★ Éléments patrimoniaux
  1. Château de Romeries
  2. Eglise Saint Humbert
  3. Ruine de la Guerre 39-45
  4. Eglise Saint Michel
- Sentes
- Ancienne voie ferrée (sentier partiellement aménagé)
- ⋯ Voie pavée
- ⊙ Problèmes de sécurité routière (vitesse)
- Exploitations agricoles
- Activités
- Gîte de France
- Zone urbaine au POS approuvé intégrant de nombreux espaces libres
- Zone urbanisable au POS approuvé
- Constructions récentes



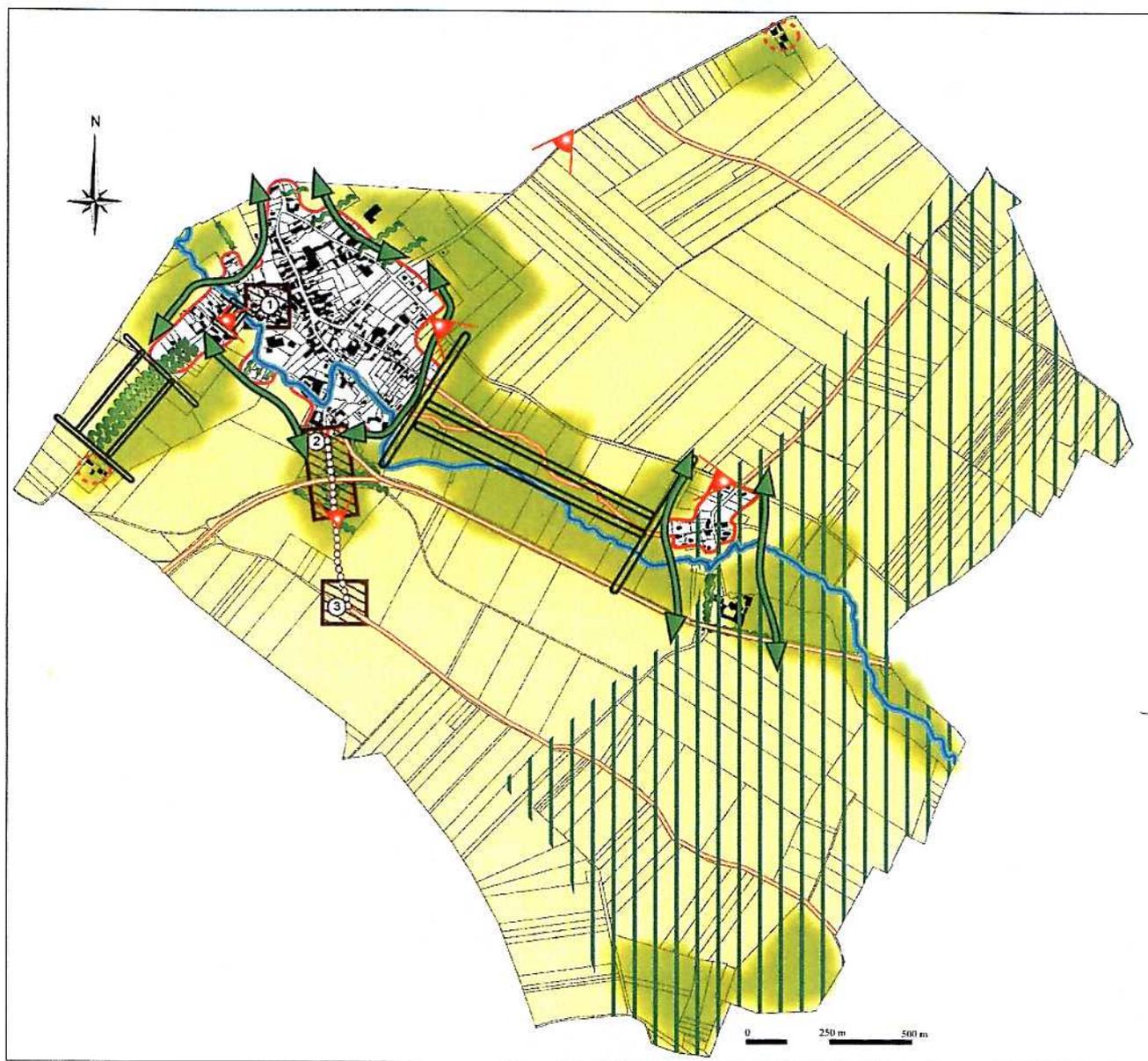
#### Enjeux environnementaux et paysagers

- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) N°02-04 type 1 Bois de Vendegies-Bois Le Duc et bocage relictuel entre Neuville en Avesnois et Bousies
- ZNIEFF n°07-02 type 2 Complexe écologique de la forêt de Mormal et des zones bocagères associées
- Zone agricole
- Ruisseau des Harpies
- Zones inondables
- Secteur de l'ancienne décharge
- Ancienne sablière
- ▲ Vues intéressantes
- Patrimoine végétal**
- Couronne de prairie
- Haie bocagère
- Ripisylve
- Alignement d'arbres
- Arbre isolé



## II- LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

### ORIENTATIONS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL



#### Maitriser l'urbanisation

-  Contenir le développement dans l'enveloppe urbaine existante
-  Préserver les hameaux isolés de toute nouvelle urbanisation

#### Préserver le cadre de vie et le fonctionnement urbain

-  Sites au caractère patrimonial à préserver :  
1- château de Romeries  
2- talus végétalisé et vergers  
3- arbre isolé
-  Percées visuelles représentatives des paysages alternés à préserver
-  Chemins existants à préserver et à mettre en valeur
-  Voie pavée à préserver

#### Protéger et mettre en valeur l'environnement et les paysages

-  Ceinture de prairies et de vergers à préserver pour conserver l'alternance des paysages
-  Paysage ouvert voué à l'agriculture à préserver afin notamment de pérenniser cette activité
-  Espace naturel et écologique à plus value environnementale à protéger
-  Maillage de haie accordant une sensation de bocage à conforter
-  Coupure verte à maintenir
-  Ceinture verte autour du village et du hameau de Vertigneul à conforter
-  Cours d'eau et ses abords à protéger et à mettre en valeur (ruisseau des Harpies)

